

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme MARIE LEAHEY, présidente

M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire ad hoc

M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire ad hoc

RÉFLEXION 2050

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 5 avril 2022, 19 h
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 5 AVRIL 2022

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE Mme ISABELLE BEAULIEU.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION Mme MARIE LEAHEY	2

VIDÉO EXPLICATIVE DU SITE INTERNET DE L'OFFICE	5
---	----------

PRÉSENTATION DU PLAN PAR LA VILLE DE MONTRÉAL:

Remarques préliminaires.....	7
------------------------------	---

PRÉSENTATION DES 14 CHEMINS DE TRANSITION:

1- Des efforts d'innovation amplifiés.....	10
2- Une place repensée pour la biodiversité d'une rive à l'autre	11
3- Un accès facilité et efficace en transports collectifs et des infrastructures bien intégrées ...	11
4- Une métropole prospère, créative et ouverte sur le monde	12
5- Un cœur de la métropole attractif et diversifié	12
6- Des quartiers industriels diversifiés, attrayants et accessibles.....	13
7- Une forme urbaine renouvelée, voire adaptée.....	14
8- Un patrimoine valorisé dans un contexte de transition écologique	15
9- Des commerces qui dynamisent le quartier	15
10- Place à la mobilité douce et au design universel	15
11- Une offre équilibrée d'équipements et d'espaces publics pour la vie de quartier.....	16
12- Des bâtiments écoénergétiques adaptés, résilients et polyvalents.....	17
13- Des logements de qualité abordables.....	17
14- Une nature intégrée dans les quartiers	17

Questions de la commission	19
----------------------------------	----

MOT DE LA FIN	23
----------------------------	-----------

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE

Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente de l'Office :

5 Alors, bonsoir tout le monde et bienvenue à l'Office de consultation publique. Je me présente, je suis Isabelle Beaulieu, présidente de l'Office de consultation publique de Montréal.

10 Je prends seulement quelques minutes pour vous souhaiter la bienvenue en présentiel, en salle, pour le début de cette consultation, cette grande consultation que l'on appelle Réflexion 2050.

 Donc, depuis deux ans, vous le savez, nos démarches sont conçues en ligne et maintenant on reprend toutes nos consultations en formule complètement hybride.

15 Donc, chaque étape se déroulera en ligne et en présentiel afin de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes.

20 Ce soir, nous nous informons sur le Projet de ville, une consultation pour réfléchir au prochain Plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal.

 Toute la séance est filmée et restera disponible sur notre site Web.

25 Notre démarche de consultation prévoit maintenant une période de deux semaines entre l'information aujourd'hui et la séance de questions et de réponses. Ces deux semaines nous permettent de lire le projet, de visionner à nouveau cette séance d'information et de préparer nos questions.

30 Donc, après le congé de Pâques, le 21 avril, se tiendra ici la séance de questions et de réponses à la ville. Cette séance sera aussi filmée et archivée sur notre site Web.

Marie Leahey, la présidente de cette commission, vous donnera plus de détails concernant toute la démarche qui conjugue vraiment nos savoir-faire à l'Office, en présentiel et en ligne.

35 Donc, nos buts sont multiples, mais il s'agit vraiment de limiter la fracture numérique qui peut freiner la participation, assurer la qualité des échanges et l'expression des opinions. Permettre au plus grand nombre de personnes de suivre les travaux de la commission et d'y participer, et d'atteindre un haut niveau de transparence pour nourrir la démocratie montréalaise.

40 Donc, merci beaucoup de votre présence, et maintenant j'invite Marie Leahey à débiter les travaux de la commission.

Mme MARIE LEAHEY, présidente de la commission :

45 Merci, Madame. Mesdames, Messieurs, bonsoir. Alors, dans le cadre de la réflexion 2050 à Montréal, c'est la soirée d'information qui a pour but de lancer la consultation publique à partir du document Projet de ville, une proposition de vision pour l'avenir de Montréal.

50 Alors, j'espère que vous y participerez en grand nombre.

La consultation se tient en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. This consultation will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you will be welcome to do so.

55 Alors, je suis Marie Leahey et je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. C'est madame Beaulieu, la présidente de l'Office, qui m'a confié la présidence de cette commission.

60 La commission est également composée de messieurs Pierre-Constantin Charles et monsieur Jacques Internoscia. Nous sommes appuyés dans nos travaux par messieurs Guy Grenier, coordonnateur des démarches participatives et monsieur Marc-André Lapointe, analyste.

65 Une consultation de l'OCPM s'adresse d'abord aux citoyens afin de les renseigner sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont le droit de faire valoir leur opinion afin d'éclairer et d'influencer les décisions des élus.

70 L'Office, c'est une entité distincte et indépendante. Les consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision particulière. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires et ils s'engagent à respecter un code de déontologie. Ce code est disponible sur le site de l'Office.

75 La crise sanitaire nous a permis de développer des outils pour participer à distance, tout en restant accessible. La démarche mise en place vous permettra de vous informer, de poser des questions, de donner votre opinion ; que cela soit en présentiel ou en virtuel.

Afin de connaître toutes les façons de participer, je vous invite à visiter la page Web de la consultation ou à contacter monsieur Gilles Vézina, notre chargé de documentation, au 514-872-8510.

80 Passons maintenant à l'objet de la présentation de ce soir. Le conseil municipal a mandaté l'OCPM pour réaliser une consultation publique sur le projet de ville. Il s'agit de la première étape dans la réalisation du futur Plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal. Les représentants de la ville vous le présenteront dans quelques minutes.

85 Mais d'abord, permettez-moi de vous présenter la démarche hybride mise en place par l'Office pour cette consultation. Cette démarche respecte les consignes gouvernementales en vigueur.

90 La première étape qui débute ce soir avec la présentation du Projet de ville, consiste à vous informer sur l'objet de la consultation et de rendre disponible toute l'information pertinente. Vous pourrez revoir la présentation et consulter la documentation en tout temps sur le site Web.

95 Une soirée de questions-réponses suivra jeudi le 21 avril prochain. Vous êtes alors invités à poser vos questions sur le projet de ville aux représentants municipaux. Il sera possible de le faire en personne dans les locaux ici même à l'OCPM ou par téléphone en direct via une tribune téléphonique.

100 Après la séance de questions et réponses, et ce, jusqu'à l'automne, l'OCPM vous offre une variété de moyens pour exprimer votre opinion, de manière à favoriser une participation large et la plus inclusive possible.

105 Cela comprendra notamment une plateforme en ligne sur les divers enjeux d'aménagement du territoire montréalais – ce qu'on appelle Réflexion 2050.ca. Des trousseaux d'activités de consultations animées par l'OCPM ou par des citoyens ou des groupes intéressés de le faire. Des rencontres citoyennes et des activités interactives dans les milieux de vie.

Les auditions des opinions se dérouleront à partir du 11 octobre.

110 Finalement, la commission procédera à l'analyse de toutes les opinions soumises. Elle en fera rapport et formulera des recommandations. C'est la présidente de l'OCPM, madame Beaulieu, qui soumettra ce rapport au Conseil municipal de la ville de Montréal et ce rapport sera rendu public deux semaines plus tard.

115 Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions finales appartiennent aux élus.

Pour connaître tous les détails du déroulement de la consultation, les dates importantes, vous êtes invités à aller sur la page Web de la consultation ou à téléphoner au 514-872-8510.

120 Par ailleurs, nous aimerions vous présenter plus en détails la page Web de la consultation et comment y trouver toute l'information pertinente. Voici une petite vidéo explicative d'environ cinq minutes.

VIDÉO EXPLICATIVE DU SITE INTERNET DE L'OFFICE

125 Pour toutes les consultations publiques, l'OCPM met à disposition de la population une page Web dédiée sur laquelle se retrouvent toute la documentation et toutes les informations nécessaires à une bonne participation.

130 Vous pouvez accéder à la page de la consultation publique, à l'adresse ocpm.qc.ca/reflexion2050, depuis votre navigateur. Depuis le site de l'OCPM, cliquer sur *Consultations publiques* et dans la section *Consultations en cours*, cliquer sur *Réflexion 2050*. Sur cette même page, vous retrouverez également toutes nos consultations en attente, ainsi que les consultations terminées.

135 La page de la consultation publique regroupe toutes les informations nécessaires à une bonne participation. Vous y retrouverez un descriptif du mandat, le déroulement de la consultation, quelques documents pour commencer, ainsi que la composition de la commission.

140 L'OCPM rend public l'ensemble des documents soumis à la commission. Pour consulter la liste complète, dans la section *Quelques documents pour commencer*, cliquer sur le bouton *Dossier de documentation complet*.

145 Dans le cadre de cette consultation, nous souhaitons attirer votre attention sur la section 3 de la liste de documentation. Elle comprend le Projet de ville, ainsi que des documents complémentaires qui pourraient vous aider dans votre compréhension.

La liste de documentation est régulièrement mise à jour, nous vous invitons à la consulter de temps en temps.

150 Cette consultation publique comprend un important volet numérique. L'Office de consultation publique de Montréal met à disposition des moyens, une plateforme de participation en ligne. Pour y accéder, sur la page de la consultation, dans la section *Quelques documents pour commencer*, cliquer sur *Plateforme de participation*. Vous pouvez également y accéder directement à l'adresse reflexion2050.ca.

155 Tout au long de la consultation publique, l'outil de participation en ligne vous proposera différentes activités. Pour être tenus informés et pour pouvoir participer, nous vous invitons à vous inscrire en cliquant sur le bouton *Inscription* en haut à droite de ce site.

160 La prochaine étape de cette consultation se déroulera le 21 avril prochain lors de la séance de questions et réponses. Vous aurez l'occasion de poser vos questions aux représentants de la ville, en salle ou par téléphone. Vous pourrez assister à cette séance en personne ou en ligne sur notre site Web, notre chaîne YouTube ou notre page Facebook.

165 Pour toutes autres informations ou pour poser des questions sur la démarche ou sur le projet en consultation, vous pouvez toujours rejoindre l'équipe de l'Office au 514-872-8510 ou en nous contactant via le formulaire sur notre site Web.

LA PRÉSIDENTE :

170 Merci. On m'a dit qu'il y a eu des petits problèmes techniques pour ceux qui étaient à distance. Alors, cette vidéo est disponible sur le YouTube de l'Office, donc vous pourrez la revoir sans problèmes techniques.

175 Il y a un autre petit problème technique qu'on semble vouloir régler. Si ce n'est pas le cas, les commissaires, on devra se déplacer parce qu'on ne voit rien sur nos écrans. Mais je cède maintenant la parole à madame Lucie Careau de la ville de Montréal, qui vous présentera plus en détails le projet de ville. Merci. Madame Careau.

Mme LUCIE CAREAU, ville de Montréal :

180 Merci. Merci beaucoup Madame et Messieurs les commissaires. Il me fait très plaisir
d'être ici ce soir avec vous pour la présentation du Projet de ville. Je suis accompagnée de
Guillaume Longchamps et Pascal Lacasse qui font partie de l'équipe qui est responsable de la
préparation du Projet de ville et du PUM. Le Projet de ville qu'on vous présente ce soir, c'est pour
185 proposer des orientations afin d'adapter l'aménagement de notre territoire aux enjeux du 21^e
siècle.

 Le Projet de ville expose les grandes intentions de la ville en matière d'urbanisme et de
mobilité à cet effet. Nous avons choisi de vous présenter les éléments du projet de ville, le projet
de notre ville, le projet de votre ville, qui, nous espérons, vous mobilisera.

190 Celle consultation vise, pour nous, à vous soumettre et tester des propositions pour la
vision de Montréal 2050, et assurer la participation des Montréalaises et des Montréalais à cette
démarche.

195 C'est l'occasion de cerner jusqu'où nous serons prêts et prêtes à aller pour améliorer
notre ville.

 Le Projet de ville, donc une vision de notre avenir à long terme, 2050. On tente donc
d'identifier les transformations à apporter sur le territoire qui impliquent des changements de
200 comportement.

 Ça propose aussi des solutions d'aménagement face aux défis climatiques, sociaux et
économiques. Le Projet de ville nous mène vers le Plan d'urbanisme et de mobilité – qu'on
appelle par acronyme ici le PUM 2050 – et on va souvent y faire référence dans la présentation.

205 Donc, le PUM, c'est évidemment encadré par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qui
oblige les municipalités à se doter d'un plan d'urbanisme. La ville de Montréal souhaite se doter

210 d'un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité. On insiste pour ajouter le mot mobilité parce que la
forme de nos villes est directement influencée par les modes de déplacements qu'on choisit. Ces
choix-là qu'on fait peuvent transformer beaucoup la façon dont on conçoit la ville. C'est pour ça
que je parlais d'adaptation aussi au 21^e siècle en termes d'aménagement du territoire.

215 Le Plan d'urbanisme et de mobilité, quand nous allons l'adapter, va énoncer ce qui est
demandé par la loi : soit des orientations en urbanisme et en mobilité pour les prochaines années,
va déterminer les affectations du sol et les densités. Va encadrer les usages et la réglementation
locale de chaque arrondissement et va proposer un ou des plans d'action selon les grands
objectifs qui seront retenus.

220 En d'autres mots, le projet de ville met la table pour le Plan d'urbanisme et de mobilité qui
sera adopté par la suite, suite à vos commentaires en lien avec nos orientations.

Pourquoi 2050 ? Parce que Montréal s'est engagée à devenir carboneutre à l'horizon
2050 et à développer des modes de vie plus soucieux des écosystèmes dont nous dépendons.

225 Aujourd'hui, 40 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du transport et 28 %
des bâtiments. La transition écologique passe d'abord par l'adaptation aux changements
climatiques et la transformation radicale de notre façon de produire, de consommer des biens et
de l'énergie.

230 Par la protection de la biodiversité, ainsi que par le renforcement de la résilience de nos
écosystèmes et de notre communauté.

235 Le tout doit être fait en s'assurant qu'aucune Montréalaise et aucun Montréalais ne soient
laissés pour compte.

Durant cette démarche, la ville veut comprendre jusqu'où nous sommes collectivement prêts à aller et à valoriser notre territoire. À changer nos façons de nous loger, de nous déplacer, d'occuper le territoire, de produire et de consommer pour respecter les limites de nos ressources.

240 Nous sommes à l'heure de faire des choix en préservant notre patrimoine montréalais et façonnant celui de demain.

Le Projet de ville soulève des enjeux de fond, en termes d'aménagement et de mobilité en se basant sur des constats et des projections.

245 Les questions suivantes nous donnent une idée des réflexions qu'on a à poser pour le Projet de ville :

- 250 - comment faire évoluer nos modes d'occupation et de déplacement pour nous inscrire dans la transition écologique ?
- comment s'assurer que la transition écologique bénéficie à toutes et à tous et réduit les inégalités ?
- comment transformer la gouvernance et l'ouvrir à une diversité d'acteurs pour mieux répondre à l'intérêt collectif ?
- 255 - comment mettre en valeur notre paysage urbain, tout en optimisant son occupation ?

Pour répondre à ces grands défis, la ville de Montréal propose des chemins de transition. Les chemins de transition sont les propositions afin d'amorcer les changements nécessaires pour perdurer, voire évoluer. Il implique un important choix.

260 Pour ouvrir la discussion, les 14 chemins de transition se déclinent sur trois échelles du territoire : la métropole, le quartier et le bâtiment et son terrain.

265 Dans cette présentation, nous avons réparti les chemins de transition selon les trois échelles pour en faciliter la lecture, mais plusieurs de nos propositions peuvent se trouver à toutes les échelles de la ville.

270 De plus, bien que les trois échelles soient liées au territoire, ces échelles placent l'humain au premier plan.

Chacun des chemins de transition favorise le respect des droits et la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les Montréalais et Montréalaises, soit l'accès à un logement convenable, à un emploi de qualité, à des commerces et à des services diversifiés.

275 À une alimentation et à de l'eau saine, à des expériences paysagères culturelles, sociales riches et à des modes de déplacement variés et sécuritaires.

280 Explorer le territoire montréalais dans toute sa grandeur et sa diversité d'une rive à l'autre, soit plus de 365 kilomètres carrés d'une ville à découvrir avec vous, en termes d'enjeux et de défis.

285 La métropole rayonne aussi bien sur le plan économique, institutionnel que dans le domaine culturel. La métropole attire les touristes, les entreprises et les investisseurs. C'est l'échelle d'enjeux majeurs en matière de déplacement des personnes et de marchandises, d'infrastructures urbaines, de pôles d'emploi et d'écosystème naturel.

290 La métropole montréalaise est l'expression de notre urbanité nordique et métissée. Elle joue un rôle important pour le Québec en nous positionnant dans le réseau des villes mondiales influentes.

Le premier chemin : **Des efforts d'innovation amplifiés.**

295 En s'appuyant sur les expérimentations et les initiatives du milieu, la ville veut soutenir des projets pilotes pour développer autrement et réduire la croissance débridée qui était d'une autre époque déjà, celle du 20^e siècle.

300 Donc, nous espérons encourager l'occupation transitoire pour définir des lieux, le futur des lieux vacants. Engager les acteurs de la communauté dans un pacte pour la transition sociale et écologique grâce à une approche d'écoquartier.

Explorer davantage l'hivernalité dans nos aménagements et soutenir des modèles d'économie circulaire.

305 Le deuxième chemin de transition : **Une place repensée pour la biodiversité d'une rive à l'autre.**

310 En protégeant et en multipliant nos milieux naturels afin de les rendre plus accessibles à tous et à toutes, nous misons sur l'insularité pour bonifier le contact avec l'eau par l'accès public aux berges, la création de nouveaux grands espaces verts et la re-naturalisation de grands sites.

L'accès aux grands espaces verts aussi en termes de transports collectifs et de transports actifs sera au cœur de nos réflexions.

315 Le troisième chemin : **Un accès facilité et efficace en transports collectifs et des infrastructures bien intégrées.**

320 En favorisant une desserte de transport en commun équitable et efficace, la ville supportera le développement des projets de transport en commun et le succès de leur intégration dans les milieux moins bien desservis, en complémentarité avec les modes actifs.

Nous souhaitons l'attrait et le confort des installations de transport en commun les plus communes comme l'autobus et le métro, mais aussi les nouveaux moyens de transport comme le REM, entre autres.

325 Optimiser l'accessibilité, les conditions de mobilité et la fréquentation du transport collectif sur l'ensemble du territoire. Mieux desservir les personnes, peu importe leur âge et leur capacité physique grâce à des nouveaux aménagements plus confortables. On pense aux nouveaux axes du Réseau Express Vélo et aux autres projets de transport en commun.

330 Générer davantage de co-bénéfices entre les nouvelles installations et le territoire métropolitain. Ça veut dire améliorer la connectivité des quartiers, améliorer le verdissement autour des installations. Offrir des espaces publics et un paysage adapté autour de ces installations.

335 Mieux desservir les pôles d'emploi, qu'ils soient à l'est ou du côté de Saint-Laurent, entre autres, et des grands équipements collectifs.

Le quatrième chemin : **Une métropole prospère, créative et ouverte sur le monde.**

340 En soutenant la diversité économique de Montréal, la ville renforcera le positionnement de Montréal comme ville créative et reconnue pour la vitalité du milieu de la recherche et de l'innovation. Rappelons que Montréal est la capitale universitaire du Canada.

345 La transition écologique offre une occasion d'émergence de nouveaux secteurs d'activité. Nous aspirons à inverser la tendance de la déconcentration des activités économiques vers l'extérieur de l'agglomération, à assurer des occasions d'emploi pour tous et à renforcer et mettre en valeur notre réseau d'enseignement supérieur.

350 Cinquième chemin : **Un cœur de la métropole attractif et diversifié.**

En misant sur la richesse de son patrimoine et de son paysage iconique qui lui confère un caractère d'exception, la ville veut consolider l'habitabilité de son centre-ville, quelle que soit la saison.

355 Par ailleurs, le cœur de la métropole, c'est aussi le refuge des plus démunis. La qualité des lieux publics doit assurer une cohabitation harmonieuse et offrir un réconfort à toutes et à tous.

360 La crise sanitaire a eu des répercussions sur les commerces, les restaurants, les bars, l'achalandage des touristes, mais aussi sur les organismes communautaires et culturels du centre-ville, qui s'en sont trouvés très affaiblis.

365 En cohérence avec la stratégie renouvelée pour le centre-ville, qui est en préparation avec l'administration municipale, nous soutiendrons l'écosystème économique montréalais et nous comptons, avec le Projet de ville, renforcer les liens entre les principaux atouts, diversifier l'offre culturelle et artistique et améliorer l'expérience urbaine pour assurer la vitalité et l'animation du cœur, à tous moments de l'année.

370 Optimiser l'utilisation des espaces commerciaux et des locaux pour bureaux en permettant de nouvelles occupations et une plus grande mixité d'usages. Mutualiser l'offre de stationnement public/privé pour optimiser leur occupation et favoriser une offre de logements diversifiée et de qualité.

375 Aménager des lieux publics pour assurer la cohabitation, ce que j'ai mentionné tout à l'heure.

Sixième chemin : **Des quartiers industriels diversifiés, attrayants et accessibles.**

380 La transition écologique et le développement d'une économie verte et circulaire impliquent de réviser le modèle industriel du 20^e siècle. Majoritairement caractérisé par une utilisation

extensive de l'espace, une minéralisation importante des surfaces et la difficulté d'accès en transports collectifs et actifs.

385 Nous voulons réinventer le cadre bâti et l'aménagement des quartiers industriels, diversifier les activités économiques et les fonctions en assurant une cohabitation harmonieuse. Améliorer l'accès des personnes aux quartiers industriels en transports collectifs et actifs, ainsi qu'améliorer le transport et la circulation des marchandises pour réduire leur impact sur les milieux de vie. Assurer une desserte de transport adaptée au milieu.

390 Maintenant, à l'échelle du quartier, c'est le territoire de la vie quotidienne. C'est l'échelle de la proximité aux besoins de tous les jours, commerces, écoles, espaces publics, lieux sportifs, récréatifs et culturels. C'est aussi un lieu privilégié de rencontres et d'échanges.

395 Par son patrimoine, son histoire et sa richesse culturelle, le quartier est un point d'ancrage, un lieu d'appartenance.

Le septième chemin : **Une forme urbaine renouvelée, voire adaptée.**

400 La construction et la disposition des bâtiments et des espaces publics comme les rues, les trottoirs et les parcs, contribuent à notre confort. Elles ont un impact important sur notre environnement et notre santé.

405 Nous visons, dans un premier temps, une complicité urbaine qui réduit la pression sur les terres agricoles et les espaces naturels, offre une proximité des activités pour faciliter les déplacements actifs et le transport en commun. Répond à la demande des logements abordables, encourage l'accessibilité des équipements sportifs, culturels et éducatifs.

410 Dans un deuxième temps, des lieux adaptés qui atténuent la vulnérabilité aux aléas climatiques, favorisent l'équité territoriale afin de réduire les inégalités et contribuent à l'habitabilité selon les saisons, de nos espaces intérieurs et extérieurs.

Le huitième chemin : **Un patrimoine valorisé dans un contexte de transition écologique.**

415 La mise en valeur d'un patrimoine montréalais diversifié révèle le récit des nations et des communautés qui ont bâti nos quartiers. La qualité de ce patrimoine peut contribuer à préserver nos ressources et à mieux respecter le cycle de vie des bâtiments.

420 Nous comptons sur la réconciliation avec les autochtones pour enrichir l'interprétation et la mise en valeur de notre paysage, la prise en charge de notre patrimoine actuel pour préserver son authenticité, tout en optimisant ses bénéfices. Le renforcement de la qualité de nos futurs bâtiments pour enrichir le patrimoine de demain.

Neuvième chemin : **Des commerces qui dynamisent le quartier.**

425 Les commerces de proximité sont à la fois des lieux de création, de socialisation et d'échange. Ils participent à l'animation et à la diversité des quartiers montréalais. Leur proximité permet de réduire les distances de déplacement favorisant le transport actif.

430 Nous souhaitons enrichir l'expérience piétonne par la qualité des espaces publics et du cadre bâti, faciliter l'occupation temporaire et transitoire des locaux inoccupés. Améliorer l'accès à la population à des commerces alimentaires sains, donc réduire les déserts alimentaires.

Le dixième chemin : **Place à la mobilité douce et au design universel.**

435 Des parcours sans obstacles, plus d'espaces pour l'humain et des modes de déplacement alternatifs à la voiture constituent les bases d'une mobilité douce et universelle. Le programme Vision Zéro pour la sécurité des piétons et la réalisation du Réseau Express Vélo favorisent une approche inclusive et démocratique de l'aménagement du domaine public, dont la rue est une composante majeure.

440

Nous aspirons à des rues conviviales favorisant la sécurité des plus vulnérables en toutes saisons, des courtes distances grâce à des parcours bonifiés pour les déplacements actifs, des voies cyclables sécuritaires pour les plus jeunes et les plus vieux.

445 Une répartition équitable des meilleurs aménagements de rue et de places publics à travers l'ensemble du territoire montréalais.

Le onzième chemin : **Une offre équilibrée d'équipements et d'espaces publics pour la vie de quartier.**

450 Les équipements et les espaces collectifs comme les écoles, les parcs, les bibliothèques et les centres sportifs contribuent à la vitalité quotidienne des quartiers. Certains secteurs de la ville nécessitent une amélioration de leur desserte afin d'assurer une meilleure équité territoriale.

455 Nous misons sur l'engagement des partenaires privés et publics pour aménager et construire ces équipements, la mutualisation des espaces et le développement de modèles adaptés aux milieux urbains.

460 La répartition stratégique des équipements en regard des besoins diversifiés de la population, l'accès assuré en transports en commun et en véhicules partagés ou en transports actifs.

465 Enfin, l'échelle du bâtiment et de son terrain constitue l'environnement immédiat de chaque Montréalaise et Montréalais. C'est l'échelle du logement, du commerce, de l'école, du centre communautaire, du lieu de travail, de la clinique, de l'édifice culturel ou sportif, et cetera.

C'est un lieu de destination qui ponctue le parcours des personnes et articule le domaine privé et public.

470 Le douzième chemin : **Des bâtiments écoénergétiques adaptés, résilients et polyvalents.**

475 La décarbonation du parc immobilier passe par la réalisation d'abris mieux adaptés à notre climat et par le respect des limites de nos ressources. Ces bâtiments n'ont pas à être des machines écoénergétiques. Elles doivent offrir un habitat intégré et évolutif.

480 Nous espérons des immeubles qui rehaussent la qualité du paysage montréalais bâti et naturel, un parc immobilier existant plus écoénergétique, abordable et adapté aux changements climatiques.

485 De nouvelles constructions qui favorisent l'autonomie énergétique et s'appuient sur un approvisionnement responsable de matériaux locaux ou recyclés. Des bâtiments qui contribuent au design actif et qui incitent à bouger quotidiennement.

485 Le treizième chemin : **Des logements de qualité abordables.**

490 L'accès et le maintien des ménages à Montréal passent par une offre récurrente et à long terme de logements de qualité à un coût abordable. Nous souhaitons maintenir et améliorer l'accès des logements adéquats et abordables dans les différents quartiers. Diversifier l'offre et prévoir en amont des projets immobiliers privés.

Rappelons la cible de 60 000 logements abordables en 10 ans que s'est donné notre administration municipale.

495 Concevoir par et pour la communauté, des projets intégrés avec une démarche comme celle des écoquartiers qui incluent une gouvernance partagée, potentiellement pour la tenure à long terme aussi des habitations.

Le quatorzième chemin : **Une nature intégrée dans les quartiers.**

500 La proximité de la végétation, de l'eau et de la faune s'avère apaisante et contribue à la résilience naturelle de notre voisinage. Jardiner et prendre soin de notre environnement offre des occasions pour renforcer nos liens sociaux et accroître l'entraide.

505 Nous misons sur une plantation accrue d'arbres en terrains publics et privés, objectif de 500 000 arbres, une pratique plus soutenue d'agriculture urbaine. Par exemple, par les serres, les potagers et autres pratiques. Un verdissement accru des quartiers plus vulnérables pour contrer les îlots de chaleur.

510 Pour aménager une ville carboneutre dont le paysage bâti et naturel sera remarquable, les Montréalaises et les Montréalais devront se mobiliser à la hauteur de leurs ambitions.

Aidez-nous à trouver des solutions, à identifier les meilleurs moyens d'évoluer en matière d'urbanisme et de mobilité.

515 Les propositions du Projet de ville sont adaptées aux spécificités du territoire montréalais et visent à répondre aux besoins exprimés par les organismes et les groupes consultés en amont.

520 Les propositions s'appuient aussi sur les informations recueillies au cours d'activités de participation publique, réalisées dans les dernières années par l'Office de consultation publique de Montréal.

525 La présentation de ce soir est chargée de concepts et d'hypothèses qui découlent de ces exercices. Pour nous assurer la compréhension et l'intérêt de toutes et tous, la ville et l'Office de consultation publique mettent à votre disposition des documents et des vidéos explicatives en compléments de cette présentation.

Je vous invite donc à nous poser des questions sur ce qui a été présenté, mais aussi sur ce qui n'a pas été présenté et qui concerne l'aménagement de notre ville. Nous avons hâte de vous entendre. Merci beaucoup.

530 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Careau ainsi que vos collègues qui vous accompagnent. Je vous rappelle que tous ces documents se retrouvent sur le site Internet. Allez-y, c'est une mine d'informations. Vous pouvez aussi contribuer à la plateforme de discussion en ligne.

535

Nous espérons que cette soirée vous a permis d'en apprendre davantage et que ça vous donne le goût d'y participer.

540

Avant de conclure, la commission aimerait poser – on se permet comme commissaire de ne pas attendre après Pâques – de vous poser quelques questions de clarification.

Alors, Messieurs les commissaires ?

545

M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire :

Oui, bonsoir. Alors, vous nous présentez de très beaux croquis de quartiers qui semblent tous être d'assez forte densité. Ma question c'était : dans la suite des choses, comment allez-vous aborder les questions de diversité au niveau de la densité des différents quartiers ? Aussi, au niveau des différentes identités des quartiers ?

550

LA PRÉSIDENTE :

Madame Careau, vous êtes au bâton ce soir.

555

Mme LUCIE CAREAU :

Oui, c'est ça, je vais continuer à user ma salive. Non, mais oui et j'invite mes collègues à compléter si je ne suis pas assez précise dans la réponse. En effet, je pense que c'est important et majeur que nous reflétions la diversité du patrimoine montréalais et s'adapter. Quand on parle

560 de s'adapter, c'est vrai que les croquis sont peut-être plus schématiques et ne démontrent pas la
richesse de la diversité qu'on a à l'intérieur de chacun des quartiers.

L'objectif, et grâce à vous, on va faire les tournées de l'ensemble des arrondissements et
on va pouvoir approfondir justement sur ces éléments d'identité là spécifiques à chacun de nos
565 quartiers qui sont très différents, d'un bout à l'autre de l'Île de Montréal, c'est clair.

Et on va aussi travailler sur une réflexion en termes d'adaptation du modèle, des modèles
d'habitations puis des modèles de densité. Vous avez vu que j'ai utilisé le terme « compacité »,
plutôt que densité, parce que ce qui compte pour nous, c'est beaucoup plus la proximité et la
570 diversité d'usage, autant que d'occupation, que celle du résultat d'une grande densité bête et
méchante – disons-le comme ça – sans imagination.

Donc, on vise une densité adaptée et en fonction de l'identité puis du patrimoine et de la
qualité du patrimoine.

575

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Je vous en prie.

580

M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

Merci, Madame la présidente. Et, vous avez fait référence dans le document au plan
existant. Notamment, le Plan stratégique Montréal 2030, le Plan climat 2020-2030, et également
des plans qui ont été adoptés par d'autres services municipaux.

585

Lorsque le Plan d'urbanisme, en fait lorsque la vision sera construite, menant à
l'établissement du nouveau Plan d'urbanisme, ça va être quoi le lien d'interaction ? Qui va
influencer quoi ? Est-ce que le Plan d'urbanisme va aller, mettons, va aller plus loin ou... est-ce

590 qu'il pourrait influencer le plan existant ou c'est... ça va être quoi le lien d'interaction entre les deux ?

Mme LUCIE CAREAU :

595 Il y a quand même un effet d'entonnoir, si on prend le Plan climat. On s'entend que le Plan climat vise beaucoup plus large en matière de cible. La planification stratégique Montréal 2030, c'est une planification administrative. Donc, entre les deux, on trouve le Plan d'urbanisme et de mobilité. D'ailleurs, notre horizon de 2050 vient marquer justement le fait qu'on est à plus long terme.

600 Donc, l'objectif c'est de réussir à chapeauter plusieurs éléments et politiques de la ville qui concernent l'aménagement du territoire. Je veux vraiment mentionner aussi qu'on se concentre dans le Plan d'urbanisme et de mobilité sur l'aménagement du territoire.

605 Donc, il pourra y avoir des plans d'action qui sont en lien avec la stratégie Montréal 2030 ou avec le Plan climat qui ne touchent pas l'aménagement du territoire, par exemple, puis qui pourraient exister.

610 Mais tout ce qui va toucher l'aménagement du territoire, la mise en valeur du patrimoine, va être regroupé, va être chapeauté par le Plan d'urbanisme et de mobilité.

LE COMMISSAIRE CHARLES :

Merci.

615 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Je me permettrais de poser... ah, avez-vous une autre question ? Oui.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

620

Une petite question supplémentaire. Et concernant les PPU qui sont soit en cours de préparation ou récents, est-ce qu'ils vont être abordés de la même façon là dans le plan 2050 ?

Mme LUCIE CAREAU :

625

Le PPU étant un document complémentaire du Plan d'urbanisme, actuellement, il y a des modifications au plan d'urbanisme actuel qui a été adopté en 2004. Quand il y a des PPU qui arrivent, des nouveaux PPU arrivent.

630

Mais l'objectif, à partir de maintenant, tout le monde connaît la vision à la ville. La majorité des gens se sont fait transmettre... on a beaucoup participé – je ne l'ai pas mentionné tout à l'heure – mais il y a eu des consultations préalables auprès des citoyens, mais il y a aussi des consultations avec l'ensemble des équipes de la ville ; soit des services centraux et des équipes en arrondissement.

635

Donc, les gens des arrondissements qui s'occupent d'urbanisme sont aussi parties prenantes des orientations qu'on expose aujourd'hui et qui vont être mises au jeu. Et pour eux, ça nourrit les réflexions qu'ils font actuellement sur leur planification sectorielle.

640

Donc, il y a un (inaudible), mais ça n'empêche pas d'avoir des planifications sectorielles qui vont se déplacer, mais avec des orientations qu'on souhaite mettre, adopter dans le projet de ville.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA :

645

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

650

Ça va ? Je vais garder ma question pour le 21 avril.

655

Alors, justement, le 21 avril, ce sera le temps pour vous de poser vos questions où vous serez en priorité pour poser des questions et nous les commissaires, on se permettra à la fin du 21 avril, de poser nos propres questions.

660

Alors, pour poser ces questions, vous pouvez vous rendre directement dans les bureaux de l'OCPM ou le faire via une tribune téléphonique. Les questions posées lors du 21 et les réponses obtenues seront consignées et rendues disponible pour tous.

665

Pour tout renseignement additionnel, je vous invite à consulter la page Web – je l'ai dit plusieurs fois – mais je voudrais le répéter que toute l'information est disponible sur la page Web, ou nous téléphoner si c'est plus simple pour vous.

670

C'est ce qui met fin à notre soirée d'information. La commission remercie les représentants municipaux qui ont participé à cette séance, ainsi que les citoyens qui se sont déplacés et qui nous ont écoutés. Et à toute l'équipe technique derrière qui travaille fort à ce qu'il y ait le moins de pépins techniques possible.

Je vous remercie, bonne soirée et au revoir.

AJOURNEMENT

675

680

685

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

690

Cindy Lavertu

Cindy Lavertu, s.o.

695